



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MADELEINE
COMITE SYNDICAL DU 21 DECEMBRE 2017**

DELIBERATION N° 5

TARIFS 2018 DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Séance ouverte à 18 heures 30 sous la Présidence de Madame Stéphanie PHAN THANH, Présidente du Syndicat.

Nom Prénom	Ville	Qualité	Présent	Abs / Excusé
PHAN THANH Stéphanie	Guérande	délégue titulaire	X	
PORTET Luc	Guérande	délégué titulaire		X
LEPINE Laurence	Guérande	délégue titulaire		X
MOREAU Marie-Line	Guérande	délégue titulaire	X	
CHALLIER Hélène	Guérande	délégue titulaire	X	
BRIERE Chantal	Saint-Lyphard	délégue titulaire	X	
MONTOIR Sophie	Saint-Lyphard	délégue titulaire		X
MORICEAU Daniel	Saint-Lyphard	délégué titulaire	X	
DUPIN Stéphane	Saint-Lyphard	délégué titulaire		X
BODET Claude	Saint-Lyphard	délégué titulaire	X 18H50	
DEMY Karen	Saint-Lyphard	délégue suppléante		X
PERRAIS Christelle	Saint-Lyphard	délégue suppléante		X
COUPRIE Eric	Saint-Lyphard	délégué suppléant		X
DURAND Marie-Annick	Guérande	délégue suppléante	X	
PAOLOZZI-DABO Anouk	Guérande	délégue suppléante		X
NAËL Hervé	Guérande	délégué suppléant	X	

Sophie MONTOIR donne pouvoir à Chantal BRIERE

Assistait également : Thomas LEMONNIER, secrétaire administratif et financier du Syndicat

Secrétaire de séance : Hélène CHALLIER

Vu l'avis favorable de la commission scolaire du vendredi 1^{er} décembre 2017,

Madame la Présidente propose au Comité de réévaluer les tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire de la façon suivante :

RESTAURATION SCOLAIRE

	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs	Taux d'évolution
Repas enfant	2,85 €	2,95 €	3,51 %
Panier repas	1,00 €	1,00 €	=
Repas adulte	7,10 €	7,10 €	=



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Tranches de quotient familial	Anciens tarifs horaire (€) Régime général + CAF + MSA	Nouveaux tarifs horaire (€) Régime général + CAF + MSA	Taux d'évolution
0-400	1,40 €	1,45 €	2 % (arrondis 5 centimes)
401-600	1,50 €	1,55 €	
601-800	1,60 €	1,65 €	
801-1000	1,70 €	1,75 €	
1001-1200	1,85 €	1,90 €	
>1200 et non CAF	1,95 €	2,00 €	
Hors commune	3,30 €	3,40 €	
Goûter	0,50 €	0,50 €	=

Le Comité Syndical est invité à :

- Approuver les tarifs indiqués ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

VOTE : UNANIMITE

Stéphanie PHAN THANH
Présidente

